[apaxxdesigns]
CENTRE DE FORMATION AGRÉÉ

Programme de Formation

Créer et remixer des productions musicales à l'aide de logiciels de musique assistée par ordinateur (MAO - Ableton Live)

Organisation

Durée : 70 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

La certification s'adresse aux :

- DJ réalisant déjà des performances en public, à partir de musiques existantes, amenés – dans le cadre d'une évolution ou d'un développement de leur activité – à produire leurs propres oeuvres musicales à l'aide de logiciels de MAO
- Musiciens et chanteurs amenés à créer ou remixer eux-mêmes leurs oeuvres musicales à l'aide de logiciels de MAO, dans le cadre d'une démarche professionnelle visant à présenter leurs productions à des maisons de disque ou à les autoproduire
- Auteurs-compositeurs ayant le projet de proposer des prestations de production musicale (création et remix) à l'aide de logiciels de MAO, en complément de leur activité artistique principale, par exemple en tant que beatmaker, au service d'artistes musicaux

Objectifs pédagogiques

La formation prépare à la certification « Créer et remixer des productions musicales à l'aide de logiciels de musique assistée par ordinateur (MAO) », enregistrée au Répertoire Spécifique le 18/12/2025 sous le code RS7471 par DJ-NETWORK, pour une durée de 3 ans.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de préparer un environnement de production musicale dans Ableton Live, de créer une session structurée, de composer une oeuvre musicale originale, de produire un remix conforme au cadre légal, puis de finaliser, documenter et exporter ses productions dans des formats adaptés à la diffusion numérique ou à une présentation professionnelle.

- Configurer un environnement de production musicale fiable et adapté à une intention artistique
- Créer une session de production structurée à partir d'un template personnalisé
- Composer une oeuvre originale en mobilisant des techniques rythmiques, mélodiques, harmoniques et d'arrangement
- Remixer une oeuvre ou des éléments musicaux existants en intégrant les contraintes juridiques liées aux droits d'auteur
- Finaliser, documenter et exporter une production musicale dans des formats standards avec métadonnées renseignées
- Intégrer des pratiques concrètes d'accessibilité et de sobriété numérique dans la livraison du projet

Description

[apaxxdesigns]
CENTRE DE FORMATION AGRÉÉ

Logiciel principal mobilisé pendant la formation : Ableton Live

Certification préparée : Créer et remixer des productions musicales à l'aide de logiciels de musique assistée par ordinateur (MAO)

https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7471/

Module 1 – Préparer et optimiser son environnement de production musicale (7 heures)

Déroulé / Contenu

À partir d'une intention artistique personnelle, le stagiaire apprend à préparer, configurer et optimiser un environnement de production musicale assistée par ordinateur. Il sélectionne et justifie les instruments virtuels, plugins, contrôleurs, paramètres audio et choix de monitoring mobilisés dans son projet, afin de disposer d'un environnement fiable, fluide et adapté à sa production.

- Configurer l'environnement de travail d'un projet de production musicale : préférences audio, interface audio, fréquence d'échantillonnage, résolution, taille de buffer et gestion de la latence
- Organiser l'espace de production : navigateur, bibliothèque utilisateur, banques de sons, dossiers de projet, dossier d'idées, sauvegarde et import d'éléments issus de sessions existantes
- Configurer les périphériques MIDI et audio : contrôleurs USB/MIDI, clavier virtuel ou externe, synchronisation, routing, monitoring et pistes de retour
- Sélectionner les instruments, plugins et outils adaptés au projet : instruments rythmiques, samplers, synthétiseurs virtuels, racks d'instruments, effets audio/MIDI, outils modulaires et instruments externes
- Adapter le set-up à l'intention artistique : choix des instruments, contrôleurs, effets, routings, monitoring et organisation du poste de travail pour favoriser la fluidité du processus créatif.

Activités / Méthodes pédagogiques

- Apports méthodologiques et démonstrations techniques
- Manipulations guidées des paramètres audio/MIDI, du routing et du monitoring
- Atelier individualisé de configuration du poste de production
- Vérification fonctionnelle : absence de latence gênante, routings opérationnels, instruments et plugins disponibles
- Feedback formateur et justification des choix techniques au regard du projet

Module 2 – Structurer une session de production et organiser son workflow créatif (7 heures)

Déroulé / Contenu

À partir d'un projet musical personnel, le stagiaire apprend à créer une session de production structurée, évolutive et adaptée à son intention artistique. Il organise ses pistes audio et MIDI, met en place un template personnalisé, sélectionne les outils de composition appropriés et intègre, lorsque pertinent, des outils d'assistance créative ou d'intelligence artificielle.

- Créer une session structurée : pistes audio/MIDI, groupes, pistes retour, repères, routings de base et organisation claire du projet
- Concevoir un template personnalisé fonctionnel comprenant au minimum quatre pistes audio ou MIDI, avec routages et effets de base cohérents avec l'intention artistique
- Organiser les espaces de travail : composition, arrangement, scènes, sections du morceau, pistes de référence et éléments importés
- Sélectionner les outils de composition adaptés : séquenceurs, effets MIDI, générateurs de motifs, variations, randomisation, groove, automatisations et outils modulaires
- Intégrer des outils d'assistance créative ou d'IA dans le workflow : génération d'idées, directions stylistiques, variations ou matériaux sonores, puis sélection, import, édition et transformation dans la session
- Documenter l'usage éventuel de l'IA : outil utilisé, intention initiale, transformations réalisées et justification de la pertinence artistique.

Activités / Méthodes pédagogiques

- Apports méthodologiques, démonstrations techniques et analyse de workflows
- Atelier de création de template et exercices progressifs de structuration de session
- Expérimentation encadrée d'outils d'assistance créative ou d'intelligence artificielle, à hauteur d'environ 2 heures
- Import et transformation des matériaux générés ou sélectionnés
- Mise en situation individuelle, feedback formateur et ajustements personnalisés

Module 3 – Créer et arranger une composition musicale originale (21 heures)

Déroulé / Contenu

Le stagiaire mobilise des techniques de création musicale adaptées à la production MAO. Il compose des éléments rythmiques, mélodiques et harmoniques, intègre des instruments virtuels, échantillons, effets numériques et patterns, puis structure une oeuvre originale d'une durée minimale de 2 minutes.

- Créer des éléments rythmiques : programmation de patterns, grooves, vélocités, flams, polyrythmies, superposition de boucles et traitements rythmiques créatifs
- Composer des éléments mélodiques et harmoniques : tonalité, mode, accords, lignes mélodiques, effets MIDI, arpégiateurs, générateurs de notes et variations
- Intégrer et transformer des sources sonores : instruments virtuels, racks d'instruments, samplers, échantillons, field recordings, resampling, audio-to-MIDI et traitements créatifs
- Développer une identité sonore cohérente : layering, choix des timbres, effets audio, modulation, spatialisation, mouvement, grain et homogénéité des groupes de pistes
- Structurer l'oeuvre musicale dans le séquenceur : intro, développement, variations, transitions, breaks, automatisations et fin identifiable
- Organiser au moins deux types d'éléments sonores dans la production : instruments virtuels, échantillons sonores, effets numériques ou patterns, en cohérence avec l'intention artistique

Activités / Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et techniques sur le rythme, la mélodie, l'harmonie et l'arrangement
- Écoutes et analyses de références musicales
- Exercices guidés de programmation rythmique, d'écriture mélodique et harmonique
- Ateliers de sampling, sound design, resampling et structuration dans le séquenceur
- Mise en situation individuelle de composition, écoute critique et feedback formateur

Module 4 – Transformer et remixer une oeuvre musicale dans un cadre légal (14 heures)

Déroulé / Contenu

À partir d'une oeuvre ou d'éléments musicaux existants, le stagiaire apprend à produire une version remixée inédite, en combinant réarrangement, transformation sonore et respect des droits applicables.

- Sélectionner les matériaux à remixer : sons, boucles, motifs rythmiques, mélodiques ou harmoniques, voix, stems ou éléments issus d'une oeuvre existante
- Transformer les éléments sélectionnés : découpage, transposition, time-stretch, warp, enveloppes de clips, audio-to-MIDI, resampling, effets créatifs et traitements de texture
- Réarranger l'oeuvre originale en mobilisant au moins deux types de réarrangement : modification de la structure, du tempo, des sections, des répétitions, des breaks, des transitions ou de l'énergie globale
- Appliquer au moins trois traitements sonores audibles pour produire une version artistique inédite : effets audio, modification des sons, réarrangement harmonique ou mélodique
- Identifier le cadre légal du remix : droit patrimonial, droit moral, domaine public, licences, contenus générés par l'IA, utilisation de samples, mélodies ou stems protégés
- Identifier les démarches nécessaires en cas d'utilisation de contenus protégés : demande d'autorisation, clearance de sample ou de mélodie, vérification des licences, preuve de demande auprès des ayants droit ; distinction entre leasing d'un beat ou d'une production et clearance d'un élément protégé
- Documenter le processus de remix : oeuvre source, éléments utilisés, transformations réalisées, choix artistiques, traitements appliqués et vérification des droits.

Activités / Méthodes pédagogiques

- Apports méthodologiques et juridiques sur le remix et les droits applicables
- Écoutes comparatives d'oeuvres originales et remixées
- Démonstrations et exercices guidés de sampling, découpage, transformation audio/MIDI et resampling
- Atelier de remix d'une durée minimale de 2 minutes, accompagné de la version originale.
- Analyse des droits applicables, constitution d'une preuve de licence, de vérification ou de demande d'autorisation, feedback formateur

Module 5 – Finaliser, documenter et exporter une production musicale (14 heures)

Déroulé / Contenu

Le stagiaire apprend à finaliser une production musicale en appliquant les principales techniques de mixage et de pré-mastering, puis à exporter un fichier audio documenté et exploitable pour une diffusion numérique ou une présentation professionnelle.

- Préparer la session de finalisation : organisation des pistes, groupes, mise à plat, gestion du headroom, écoute de référence et contrôle de la cohérence globale
- Ajuster l'équilibre du mix : volumes, panoramiques, placement dans l'espace sonore, compatibilité mono, écoute au casque et sur enceintes
- Appliquer les traitements attendus : égalisation, compression, spatialisation, réverbération, delay, saturation, traitements de groupes et gestion de la dynamique
- Réaliser une finalisation de type pré-mastering : contrôle du niveau de sortie, cohérence du spectre, limiteur, absence de saturation indésirable, clipping ou artefacts
- Contrôler les niveaux et repères de diffusion : LUFS intégrés, True Peak, dynamique, marge de sécurité, usages de diffusion pour plateformes numériques, réseaux sociaux ou présentation à un label
- Renseigner les métadonnées du fichier final : titre, artiste, genre, tempo, tonalité, version, date, crédits et licence éventuelle
- Exporter la production dans des formats standards : WAV et MP3, paramètres standards de diffusion, notamment 44,1 kHz, 16 bits et MP3 320 kbps lorsque pertinent, vérification du fichier final.

Activités / Méthodes pédagogiques

- Apports techniques, démonstrations et écoutes comparatives
- Exercices guidés de mixage, spatialisation, égalisation, compression et pré-mastering
- Mesure du loudness et du True Peak, comparaison des usages de diffusion selon les plateformes
- Atelier de finalisation sur le projet du stagiaire, renseignement des métadonnées et export WAV/MP3
- Contrôle du fichier final, écoute critique, corrections individualisées et feedback formateur

Module 6 – Livrer une production accessible et responsable (7 heures)

Déroulé / Contenu

Le stagiaire apprend à préparer la livraison de sa production musicale en intégrant des pratiques concrètes d'accessibilité numérique, de documentation et de sobriété dans son workflow de création, d'export et d'archivage.

- Préparer des fichiers exploitables : nommage clair, organisation des versions, documentation courte du projet, crédits et informations de droits
- Renseigner des métadonnées enrichies : titre, artiste, genre, tempo, tonalité, version, date, crédits, licence éventuelle, description courte ou tags utiles
- Identifier des solutions d'accessibilité applicables à la production musicale : lecteurs d'écran, navigation clavier, options d'accessibilité du logiciel utilisé, contrôleurs ou extensions facilitant l'usage par des personnes malvoyantes ou non-voyantes
- Prévoir au moins une adaptation concrète : format alternatif, documentation lisible, métadonnées explicites, fichiers correctement nommés, indications textuelles ou paroles si le

projet s'y prête
- Appliquer au moins une mesure de sobriété numérique : limitation des exports inutiles, nettoyage des fichiers temporaires, archivage raisonné, réduction des doublons cloud, sauvegarde structurée du projet

Activités / Méthodes pédagogiques

- Apports méthodologiques courts et démonstrations d'exemples d'accessibilité
- Présentation d'outils ou dispositifs d'accessibilité applicables à la production musicale : lecteurs d'écran, options d'accessibilité du logiciel utilisé, NI Accessibility Helper, REAPER/OSARA, Pro Tools/Flo Tools ou solutions équivalentes
- Intervention ou témoignage d'un producteur, musicien ou créateur sonore en situation de handicap lorsque cela est possible
- Atelier de vérification des fichiers exportés, enrichissement des métadonnées, nettoyage et archivage du projet
- Feedback formateur et justification des choix d'accessibilité et de sobriété mis en oeuvre

Prérequis

- Avoir le projet de créer et remixer des productions musicales à l'aide de logiciels MAO
- Être à l'aise avec l'usage courant d'un ordinateur

Modalités pédagogiques

- Chaque matin, l'instructeur expose aux apprenants les points qui seront abordés dans la journée.
- La journée se déroule ensuite par une suite de présentations théoriques et techniques, suivies de l'application de la technique au moyens d'exercices en atelier pratique.
- En fin de journée, un récapitulatif des point abordés est effectué.
- A partir du 2ème jour, une session de questions/réponses sur les points vus la veille amorce la journée.
- La formation alterne apports méthodologiques, démonstrations techniques, manipulations guidées, exercices progressifs, mises en situation professionnelles, ateliers individualisés, écoutes critiques et feedbacks personnalisés. Chaque stagiaire travaille sur un projet de production personnelle et un projet de remix, afin de produire les livrables attendus pour la certification.
  - Encadrement assuré par un formateur professionnel de la production musicale et de la MAO.
  - Suivi individualisé de la progression, corrections régulières et ajustements personnalisés.
  - Ressources pédagogiques : supports de cours, exemples de sessions, exercices, références d'écoute, documents de préparation à l'évaluation.
  - Accompagnement à la formalisation des choix artistiques, techniques et juridiques dans les documents écrits attendus.
  - Ratio d'encadrement : 1 formateur pour 8 stagiaires maximum. Les formateurs mobilisés justifient d'une expérience professionnelle et pédagogique en production musicale, MAO, remix, mixage et finalisation sonore. Leurs CV sont conservés par l'organisme et tenus à disposition du certificateur.

Moyens et supports pédagogiques

Les moyens techniques et matériels mobilisés permettent de travailler dans des conditions proches des usages professionnels de la production musicale assistée par ordinateur.

- Salle équipée pour la formation musicale et informatique, avec poste de travail individuel ou configuration équivalente
- Ordinateurs équipés d'un logiciel de MAO professionnel utilisé pendant la formation, notamment Ableton Live 12 Suite ou équivalent selon la configuration retenue
- Interfaces audio, casques, système d'écoute, contrôleurs MIDI/USB, contrôleurs de production et périphériques nécessaires aux exercices
- Banques de sons, instruments virtuels, effets audio/MIDI, plugins, outils de sampling, de synthèse, de mixage, de mesure et de finalisation
- Accès aux ressources nécessaires à l'expérimentation encadrée d'outils d'assistance créative ou d'intelligence artificielle, dans le respect des conditions d'utilisation applicables
- Solutions de sauvegarde et d'archivage permettant la conservation des projets, exports et livrables de certification

[apaxxdesigns]
CENTRE DE FORMATION AGRÉÉ

Modalités d'évaluation et de suivi

- Une feuille de présence sera signée par chacun des stagiaires permettant d'attester de l'exécution de l'action de formation.
- A l'issue de la formation, le formateur évalue le degré acquisitions des points définis dans les objectifs de la formation au moyen d'un questionnaire individuel.
- Les apprenants évaluent à chaud la formation en remplissant un questionnaire en ligne, transmis ensuite au formateur et discuté afin d'améliorer la formation si nécessaire.
- Un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé 1 mois après la formation aux prenants afin de jauger l'impact de la formation sur leur quotidien en production.
- Évaluation à l'entrée en formation : entretien ou questionnaire de positionnement permettant d'identifier le projet musical du candidat, son niveau d'autonomie informatique, ses besoins techniques, son rapport à la création/remix et l'adéquation de son profil avec les prérequis de la certification. Évaluations formatives tout au long du parcours : mises en situation, exercices pratiques, travaux intermédiaires, contrôles de sessions, écoutes critiques, feedbacks individualisés, vérification des livrables en cours de production et accompagnement à la documentation des choix artistiques, techniques et juridiques. Les évaluations formatives réalisées pendant la formation n'ont pas de valeur certificative et ne préjugent pas du résultat final. Les évaluations certificatives sont organisées sous la responsabilité exclusive du certificateur. L'organisme de formation n'intervient ni dans la décision de validation, ni dans l'attribution de la certification. Modalités d'évaluation sommative/certificative : Mises en situation professionnelle de création et remixage de productions musicales à l'aide de logiciels de Musique Assistée par Ordinateur (MAO), suivie d'un questionnement oral du jury d'évaluation. Dans le cadre de la préparation à la certification, le stagiaire est accompagné à produire :
  - une production musicale personnelle d'une durée minimale de 2 minutes, exportée en WAV ou MP3 ;
  - un document écrit synthétique décrivant l'intention artistique, les outils mobilisés et les processus de création mis en oeuvre ;
  - une version remixée d'une oeuvre musicale d'une durée minimale de 2 minutes, accompagnée de la version originale ;
  - un document écrit synthétique décrivant l'intention artistique et les processus de remixage mis en oeuvre ;
  - les éléments permettant de justifier les choix techniques, la structuration de session, l'usage éventuel d'outils d'assistance créative ou d'IA, la conformité juridique, les métadonnées, les paramètres d'export, l'adaptation d'accessibilité et la mesure de sobriété numérique.
  - La certification est évaluée par le certificateur selon les modalités prévues par le référentiel. La description ci-dessus s'applique également lorsque les évaluations certificatives sont réalisées par le certificateur.

Informations sur l'accessibilité

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter l'organisme de formation afin d'étudier les besoins d'aménagement de leur parcours. Chaque situation fait l'objet d'un échange préalable permettant d'identifier les adaptations envisageables : accès aux locaux, rythme, supports pédagogiques, matériel, logiciels, assistance technique ou modalités de suivi. Dans le cadre de la préparation à la certification, le stagiaire est également sensibilisé à l'accessibilité des productions musicales numériques : nommage clair, métadonnées enrichies, formats alternatifs, compatibilité avec les technologies d'assistance et documentation lisible. Le programme mobilise notamment les fonctions d'accessibilité de l'environnement Apple lorsque cela est pertinent.

Contact référent handicap : Jessica Loria - jessica@apaxxdesigns.com +336843373344